

Procès-verbal du Conseil communautaire du 16 février 2017

Convocation: 08/02/2017

Nombre de délégués en exercice : 71 Présents : 61 Votants : 63	<i>L'an deux mille dix-sept, le seize février à 19h00. Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de Commenailles sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MAITRE, Président.</i>
--	--

DELEGUES PRESENTS (ayant voix délibérative) :

<u>ARLAY</u> : C. BRUCHON, D. BAUDUIN ayant reçu pouvoir de J-L. URIET <u>BAUME LES MESSIEURS</u> : P. CARDINAL <u>BLETTERANS</u> : F. PERRODIN, C. PETITJEAN, S. LAMBERGER, D. MEAN <u>BLOIS SUR SEILLE</u> : A. GUICHARD <u>BOIS DE GAND</u> : E. MURADORE <u>BONNEFONTAINE</u> : V. VERBEECK <u>BRERY</u> : R. BALLE <u>CHAMPROUGIER</u> : H. GIMARET <u>CHAPELLE VOLAND</u> : J. ROBELEY, S. BONNIN <u>CHÂTEAU CHALON</u> : C. VUILLAUME <u>CHAUMERGY</u> : G. TSCHANZ <u>CHEMENOT</u> : <u>CHENE SEC</u> : <u>COMMENAILLES</u> : J-L. MAITRE, N. BURON <u>COSGES</u> : J-N. REBOUILLAT <u>DESNES</u> : B. PEYRAUD <u>DOMBLANS</u> : B. FRACHON, D. CHALANDARD <u>FONTAINEBRUX</u> : M. CHALUMEAU <u>FOULENAY</u> : M. CANNAZZARO <u>FRANCHEVILLE</u> : <u>FRONTENAY</u> : D. PRUDENT <u>HAUTEROCHE</u> : M-M. PERRARD, D. SEGUT, C. NOIR <u>LA CHARME</u> : <u>LA CHASSAGNE</u> : J-L. TROSSAT <u>LA CHAUX EN BRESSE</u> : D. BERNARD <u>LADOYE SUR SEILLE</u> : Y. OUDOT	<u>LA MARRE</u> : S. ROY <u>LARNAUD</u> : P. ANTOINE <u>LAVIGNY</u> : L. MICHAUD GROS-BENOIT <u>LE LOUVEROT</u> : R. FANDEUX <u>LE VERNIS</u> : J-C. PROST <u>LE VILLEY</u> : M. CHATELAIN <u>LES DEUX FAYS</u> : J. THIEBAUT (suppléant) <u>LES REPOTS</u> : <u>LOMBARD</u> : S. FAUDOT <u>MANTRY</u> : J-P GERDY <u>MENETRU LE VIGNOBLE</u> : F. FERNEX DE MONGEX <u>MONTAIN</u> : M. BRUTILLOT <u>NANCE</u> : B. LONJARRET <u>NEVY SUR SEILLE</u> : G. GHELMA <u>PASSENANS</u> : D. LABRE <u>PLAINOISEAU</u> : E. LACROIX <u>QUINTIGNY</u> : Y. MOINE <u>RECANOZ</u> : D. JACQUOT <u>RELANS</u> : <u>RUFFEY SUR SEILLE</u> : E. PETIT, D. URBAIN <u>RYE</u> : J-C. BOISSARD <u>SAINT LAMAIN</u> : C. BASSET <u>SELLIERES</u> : B. JOLY ayant reçu pouvoir de S. CARE-BUISSON <u>SERGENAUX</u> : J. BACHELEY <u>SERGENON</u> : M. CYROT <u>TOULOUSE LE CHATEAU</u> : M-P PONTHEUX <u>VERS SOUS SELLIERES</u> : <u>VILLEVIEUX</u> : J-P GAUTHIER, J-L MAGNIN <u>VINCENT-FROIDEVILLE</u> : A. SAUGET, A. PERNOT <u>VOITEUR</u> : A. QUICLET
---	--

TITULAIRE ABSENTS EXCUSES : L. LE

TITULAIRES ABSENTS NON REPRESENTES : S. GREVY, P. CHANOIS, P. BONNOT, D. JOUVENCEAU, R. BAILLY, J-L BRULEBOIS

SECRETARE DE SEANCE : D. SEGUT

Le Président propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Modification des délégués au SICTOM
- Assujettissement à la TVA de l'opération Jurafaune.

Le Conseil accepte de rajouter les points à l'ordre du jour à l'unanimité.

1. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

Il est proposé au Conseil d'approuver les procès-verbaux des séances précédentes.

Vote : Unanimité.

2. Premiers éléments du budget

Afin de préparer le vote du budget qui aura lieu le 30 mars, il est présenté au Conseil les premiers éléments permettant sa construction :

- Les comptes administratifs 2016
- Les comptes administratifs par compétence
- Les estimations des recettes et leur variation (issues de l'étude financière du cabinet SPQR),
- Les principaux projets d'investissements 2017.

* document annexe

Projets d'investissements demandés et connus à ce jour

La liste des projets d'investissement a été établie en reprenant le montant hors taxes des projets connus à ce jour. A ce stade, aucune subvention n'a été déduite.

Les projets seront étudiés et priorisés lors des commissions de travail.

Economie

Il est demandé de préciser le projet de la maison médicale. Le Président précise que c'est une demande des médecins qui souhaitent se développer et ne peuvent plus satisfaire la demande qu'ils ont dans les locaux actuels. La Communauté de communes Bresse Haute Seille porterait l'extension des locaux. Cependant, le terrain attenant appartient à un privé. Une procédure d'expropriation est en cours.

Voirie

D. URBAIN précise que le pont de Toulouse fait l'objet d'une demande DETR.

Sport

M. BRUTILLOT précise qu'en 2017 la compétence sport n'est pas exercée sur l'ensemble du territoire et que le budget présenté ne concerne de ce fait que les équipements situés sur l'ancien territoire Coteaux de la Haute Seille.

Le Président explique que les commissions seront amenées à prioriser et à affiner les projets présentés.

Tourisme

3. Représentants à l'Office de Tourisme de Pole

Délibération n° 2017-25

L'Office de Tourisme de Pole, créé en janvier 2014, regroupe les Offices de Tourisme et syndicats d'initiatives des Communautés de communes du Bassin Lédonien en une seule structure. Suite aux différentes fusions d'EPCI, il regroupe aujourd'hui ECLA et Bresse Haute Seille.

Il est proposé de désigner 4 membres, dont un professionnel, pour représenter la CCBHS au sein de l'Office de Tourisme.

Sont désignés :

- **Denis CONTE,**
- **Christian VUILLAUME,**
- **Christian BRUCHON,**
- **Alain QUICLET.**

61 votes POUR - 2 abstentions : P. CARDINAL et C. BRUCHON

Débats :

C. VUILLAUME explique que les modalités de répartition des financements entre Bresse Haute Seille et ECLA vont faire l'objet d'un débat. Il s'agit de redéfinir et de remettre à plat à la fois les statuts et la participation financière de chaque intercommunalité.

4. Subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme des Coteaux du Jura

Délibération n° 2017-26

La convention d'objectif liant l'Office de Tourisme à ses communautés de communes membres s'est terminée le 31/12/2016.

La recomposition du paysage intercommunal impacte fortement l'Office de Tourisme. L'association doit mener à la fois une modification statutaire et d'autre part une renégociation de la convention cadre avec les nouvelles communautés dont Bresse Haute Seille.

Dans l'attente de l'aboutissement de ces réflexions, et afin de permettre à l'association de fonctionner, le Président propose au Conseil d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'OT des Coteaux du Jura pour un montant de 25 000 €.

62 votes POUR - 1 abstention – C. VUILLAUME

Débat : C. VUILLAUME précise qu'il aurait souhaité que la subvention exceptionnelle soit moitié moindre que celle d'ECLA.

Le Président précise que cet engagement avait été pris fin 2016 et que nous devons le tenir. Il s'agit de maintenir l'OT pendant les périodes de négociation. Une réflexion sera menée sur la présence de l'OT sur les sites phares du territoire.

S. LAMBERGER, actuel trésorier adjoint de l'association, explique qu'il s'agit d'assurer le fonds de roulement de l'OT dans les mois à venir. Il explique que ne pas donner cette subvention fragilise l'OT qui est pour lui un bel outil de développement touristique.

Il est demandé si une option peut être de réduire notre investissement dans ce projet et de revenir à des OT communautaires.

Le Président répond que cette option peut être étudiée mais que sa position est de maintenir le même niveau de professionnalisme qu'actuellement et que cela passe par un OT intercommunautaire.

Administration générale

5. Composition des commissions

Délibération N° 2017-27

Il est proposé au conseil d'arrêter la composition des commissions.

Le planning prévisionnel des réunions est le suivant :

13/02/17	Bureau	Voiteur
16/02/17	Conseil communautaire	Commenailles
27/02/17	VP	Bletterans
28/02/17	Com Economie	
01/03/17	Com Finances	
02/03/17	Com Culture	
06/03/17	Bureau	Voiteur
07/03/17	Com Tourisme	
08/03/17	Com Enfance Jeunesse	
09/03/17	Com Sports	
13/03/17	VP	Bletterans
14/03/17	Com Environnement	
15/03/17	Com Voirie	
16/03/17	Com aménagement du territoire	
20/03/17	Bureau	Voiteur
21/03/17	Com Base de Loisirs	
22/03/17	Com Personnel	
23/03/17	CA du CIAS	Bletterans
27/03/17	VP	Bletterans
30/03/17	Conseil Communautaire	

Ci-dessous les compositions de commissions proposées au conseil :

Commission TOURISME :

➤ Vice-Président : Christian VUILLAUME

26 membres

Christian	BRUCHON	ARLAY
René	PERRET	BAUME LES MESSIEURS
Christine	PETITJEAN	BLETTERANS
Arlette	GUICHARD	BLOIS SUR SEILLE
Monique	GAUDRON	BRERY
Michel	BONNET	CHÂTEAU CHALON
Danielle	BRULEBOIS	CHAUMERGY
Bruno	GUICHARD	COMMENAILLES
Jean	NOZIERE	DOMBLANS
Michel	CANNAZZARO	FOULENAY
Dominique	PRUDENT	FRONTENAY
Michèle	GONZY	HAUTEROCHE
Jean-François	CLET	LADOYE SUR SEILLE
Marie-Claude	MOUREY	LA MARRE
Anthony	BRETIN	LAVIGNY
René	FANDEUX	LE LOUVEROT
Denis	GRANDVAUX	LE VERNOIS
Jean Pierre	JEANSOU	LOMBARD
Gisèle	GHELMA	NEVY SUR SEILLE
Denis	LABRE	PASSENANS
Daniel	BONDIER	PLAINOISEAU
Yves	MOINE	QUINTIGNY
Emmanuel	BILLET	RUFFEY SUR SEILLE
Bernard	JOLY	SELLIERES
Jean	BACHELEY	SERGENAUX
Maria	MOSSU	VOITEUR

Commission Aménagement du Territoire :

➤ Vice-Président : Stéphane LAMBERGER

28 membres

Michel	GRAPPIN	ARLAY
René	PERRET	BAUME LES MESSIEURS
Pierre	DUC	BLOIS SUR SEILLE
Philippe	LESEIGNEUR	BRERY
Véronique	VERBEECK	BONNEFONTAINE
Hervé	GIMARET	CHAMPROUGIER
Michel	BONNET	CHÂTEAU CHALON
Danielle	BRULEBOIS	CHAUMERGY
Amaud	GUERIN	COMMENAILLES
Bernard	ROBELIN	COSGES
Emmanuel	RIZZI	DOMBLANS
Michel	CANNAZZARO	FOULENAY
Dominique	PRUDENT	FRONTENAY
Marie-Madeleine	PERRARD	HAUTEROCHE
Charly	HOUSER	LA MARRE
Luc	MICHAUD GROS-BENOIT	LAVIGNY
Jean-Yves	GRABY	LE LOUVEROT
Nicolas	DESBOIS	MANTRY
Brigitte	FERRY-DAESCHLER	MONTAIN
Manuel	BARBIER	NANCE
Gisèle	GHELMA	NEVY SUR SEILLE
Michel	TROSSAT	PASSENANS
Daniel	BONDIER	PLAINOISEAU
Michel	GENOT	RELANS
Evelyne	PETIT	RUFFEY SUR SEILLE
Denis	BACHELEY	SAINT-LAMAIN
Bernard	JOLY	SELLIERES
Gérard	MOUILLARD	VOITEUR

Commission Economie :

➤ Vice-Président : Philippe ANTOINE

28 membres

François	FOUCQUART	BRERY
Pascal	VANNIER	CHAPELLE VOLAND
Gilles	TSCHANZ	CHAUMERGY
Jean-Philippe	CLERC	COMMENAILLES
Nicolas	BEGUIOT	COSGES
Bernard	FRACHON	DOMBLANS
Michel	CHALUMEAU	FONTAINEBRUX
Stéphane	GLENADEL	FRONTENAY
Charles	THEVENOD	HAUTEROCHE
Geoffrey	BERLEMONT	HAUTEROCHE
Jean-Pierre	BEJEAN	LADOYE SUR SEILLE
Joël	PAGET	LA MARRE
Samuel	RIETMANN	LAVIGNY
René	FANDEUX	LE LOUVEROT
Jean Paul	GERDY	MANTRY
François	FERNEX DE MONGEX	MENETRU LE VIGNOBLE
Bernard	LONJARRET	NANCE
Jean-Jacques	THOULY	NEVY SUR SEILLE
Yves	FAIVRE	PASSENANS
Marie-Odile	RAMELET	PLAINOISEAU
Éric	MOUREZ	QUINTIGNY
Evelyne	PETIT	RUFFEY SUR SEILLE
Jean Claude	BOISSARD	RYE
Claude	BASSET	SAINT-LAMAIN
Bernard	JOLY	SELLIERES
Jean-Louis	MAGNIN	VILLEVIEUX
Vincent	BESCOT	VINCENT-FROIDEVILLE
Alain	QUICLET	VOITEUR

Commission Environnement :

➤ Vice-Président : Daniel CHALANDARD

25 membres

Jean-Luc	URIET	ARLAY
Xavier	MAITRE	BAUME LES MESSIEURS
Arlette	GUICHARD	BLOIS SUR SEILLE
Jean-Pierre	MEDIGUE	BRERY
Hervé	GIMARET	CHAMPROUGIER
Patrick	NICOD	CHÂTEAU CHALON
Bruno	GUICHARD	COMMENAILLES
Chantal	MARTELIN	DOMBLANS
Michel	CHALUMEAU	FONTAINEBRUX
Dominique	PRUDENT	FRONTENAY
Yves	MOUREY	HAUTEROCHE
Luc	DUSSERE	LADOYE SUR SEILLE
Charly	HOUSER	LA MARRE
Jean-Yves	NOBLET	LARNAUD
Éric	CHAUVIN	LAVIGNY
Catherine	AUBERT	LE LOUVEROT
Arnaud	RICHARD	LES DEUX FAYS
Jacques	COMBETTE	MONTAIN
Dominique	JEUNET	NEVY SUR SEILLE
Anne-Marie	ANSTETT	PLAINOISEAU
Michel	BONIN	RUFFEY SUR SEILLE
Lilian	BERTHAUD	SELLIERES
Jean	BACHELEY	SERGENAUX
Mathilde	CYROT-LALUBIN	SERGENON
Maria	MOSSU	VOITEUR

Commission Enfance Jeunesse :

➤ Vice-Président : Daniel SEGUT

28 membres

Dominique	MONGIN BAUDOIN	ARLAY
Christine	PETITJEAN	BLETTERANS
Thomas	CHANET	BRERY
Sylvie	BONNIN	CHAPELLE VOLAND
Gilles	TSCHANZ	CHAUMERGY
Pascal	FEBVRE	COMMENAILLES
Arnaud	MASUEZ	COSGES
Renaud	ROZAIN	DESNES
Gilles	CAMPY	DOMBLANS
Michel	CANNAZZARO	FOULENAY
Sylvie	WAEBER	FRONTENAY
Didier	BESSON	HAUTEROCHE
Sandrine	ROY	LA MARRE
Jean-Claude	FAUVEY	LARNAUD
Anne	ROULIN	LAVIGNY
Patrick	MINEC	LE LOUVEROT
Sylvie	FAUDOT	LOMBARD
Jean Paul	GERDY	MANTRY
Christian	FAVORY	MENETRU LE VIGNOBLE
Guillaume	TISSOT	MONTAIN
Éric	MONNIER	NANCE
Annette	CATTEAU	NEVY SUR SEILLE
Eddy	LACROIX	PLAINOISEAU
Nathalie	GAGNEUX	RELANS
Nadine	VILLERET	RUFFEY SUR SEILLE
Bernard	JOLY	SELLIERES
Arlette	SAUGET	VINCENT-FROIDEVILLE
Christine	ROME	VOITEUR

Commission SPORT :

➤ Vice-Président : Michel BRUTILLOT

22 membres

Michel	PONTIROLI	ARLAY
François	PERRODIN	BLETTERANS
Guillaume	PICARD	CHAPELLE VOLAND
Lucie	JOBEZ	COMMENAILLES
Gilles	CAMPY	DOMBLANS
Stéphane	GLENADEL	FRONTENAY
Noëlle	BALLET	HAUTEROCHE
Raphaël	MILLET	LA MARRE
Patrick	NOBLET	LARNAUD
Jean-Michel	MANZONI	LAVIGNY
Guy	D'ALBERT	LE LOUVEROT
Denis	LEGRAND	LE VERNOIS
Jean Paul	GERDY	MANTRY
Julien	PAUL	NANCE
Laurent	DE PASQUALIN	NEVY SUR SEILLE
Yves	FAIVRE	PASSENANS
Jean-Philippe	CURNILLON	PLAINOISEAU
Yves	MOINE	QUINTIGNY
Roger	CHEVALIER	RELANS
Evelyne	TREBOUTE	SAINT-LAMAIN
Martine	PERNOT	SELLIERES
Séverine	GIBOUDOT	VOITEUR

Commission Culture :

- Vice-Présidente : Dominique MEAN
26 membres

Dominique	BAUDUIN	SAINT GERMAIN LES ARLAY
Nicole	DUPONT	BAUME LES MESSIEURS
Roger	BALLET	BRERY
Alain	MAIGROT	CHÂTEAU CHALON
Virginie	LEMERLE	CHAUMERGY
Nicole	BURON	COMMENAILLES
Chantal	MARTELIN	DOMBLANS
Jean-Claude	PACAUD	FRONTENAY
Michèle	GONZY	HAUTEROCHE
Charles	THEVENOD	HAUTEROCHE
Jean-François	CLET	LADOYE SUR SEILLE
Sébastien	MONNERET	LA MARRE
Virginie	GUICHARD	LARNAUD
Emmanuelle	BRENOT	LAVIGNY
Francis	SCHWETTERLE	LE LOUVEROT
Jean-Claude	PROST	LE VERNOIS
Christian	FAVORY	MENETRU LE VIGNOBLE
Annette	CATTEAU	NEVY SUR SEILLE
Isabelle	CUVILLIER	PASSENANS
Marie-Odile	RAMELET	PLAINOISEAU
Nadine	VILLERET	RUFFEY SUR SEILLE
Arno	LORENTZ	SAINTE-LAMAIN
Suzanne	CARE BUISSON	SELLIERES
Monique	BACHELEY	SERGENAUX
Alain	PERNOT	VINCENT-FROIDEVILLE
Marie-Odile	PEINTURIER	VOITEUR

Commission Finances :

- Vice-Présidente : Marie-Paule PONTHEUX
17 membres

Christian	BRUCHON	ARLAY
Pascal	CARDINAL	BAUME LES MESSIEURS
Claude	PIEREL	BLETTERANS
Sylvie	BONNIN	CHAPELLE VOLAND
Gilles	TSCHANZ	CHAUMERGY
Renaud	ROZAIN	DESNES
Chrystel	MEULLE	DOMBLANS
Marie-Madeleine	PERRARD	HAUTEROCHE
Céline	CHATOT	LARNAUD
Michelle	CHATELAIN	LE VILLEY
Bernard	HENRY	MANTRY
Michel	TROSSAT	PASSENANS
Eddy	LACROIX	PLAINOISEAU
Michel	GENOT	RELANS
Martine	PERNOT	SELLIERES
André	CHAILLET	VINCENT-FROIDEVILLE
Alain	QUICLET	VOITEUR

Commission Voirie :

➤ Vice-Président : Daniel URBAIN

45 membres

Jean-Claude	LEGRAS	ARLAY
Nicolas	GRANDVAUX	BAUME LES MESSIEURS
Nathalie	HULIN	BLETTERANS
Joël	CHAMBARD	BLOIS SUR SEILLE
Emmanuel	MURADORE	BOIS DE GAND
Claude	PAGET	BONNEFONTAINE
Laurent	GUILLEMIN	BRERY
David	BARDOUX	CHAPELLE VOLAND
Philippe	GUYOT	CHÂTEAU CHALON
Hervé	CHÂTEAU	CHAUMERGY
Jean-Louis	VINCENT	COMMENAILLES
Jean Noel	REBOUILLAT	COSGES
Rémi	COURTOU	DOMBLANS
Michel	CHALUMEAU	FONTAINEBRUX
Dominique	PRUDENT	FRONTENAY
Christian	NOIR	HAUTEROCHE
Jacques	COMBE	HAUTEROCHE
Gabriel	CAMBAZARD	LA CHASSAGNE
Daniel	BERNARD	LA CHAUX EN BRESSE
Yolande	OUDOT	LADOYE SUR SEILLE
Charly	HOUSER	LA MARRE
David	GUYOT	LARNAUD
Philippe	TRESY	LAVIGNY
René	FANDEUX	LE LOUVEROT
Pierre	RICHARD	LE VERNIS
Jacques	THIEBAUT	LES DEUX FAYS
Jean Pierre	JEANSOU	LOMBARD
René	JEUNE	MANTRY
Christian	FAVORY	MENETRU LE VIGNOLE
Christophe	RACLE	MONTAIN
Dominique	GALLET	NANCE
Bruno	DE PASQUALIN	NEVY SUR SEILLE
Michel	TROSSAT	PASSENANS
Daniel	BONDIER	PLAINOISEAU
Yves	MOINE	QUINTIGNY
Daniel	JACQUOT	RECANOZ
Jean Claude	BOISSARD	RYE
Claude	BASSET	SAINTE-LAMAIN
Lilian	BERTHAUD	SELLIERES
Jean	BACHELEY	SERGENAUX
Mathilde	CYROT-LALUBIN	SERGENON
Jean Louis	BRULEBOIS	VERS SOUS SELLIERES
Jean Paul	GAUTHIER	VILLEVIEUX
Jacquy	LIEGEON	VINCENT-FROIDEVILLE
Nicole	BOUILLET	VOITEUR

Commission Base de Loisirs :

Jean-Louis MAITRE

17 membres

Christine	PETITJEAN	BLETTERANS
Arlette	GUICHARD	BLOIS SUR SEILLE
Jacques	ROBELEY	CHAPELLE VOLAND
Christophe	RANDANNE	CHAUMERGY
Renaud	ROZAIN	DESNES
Sandrine	GAUCHET	DOMBLANS
Michel	CANNAZZARO	FOULENAY
Alain	PERNET	HAUTEROCHE
Jean Louis	TROSSAT	LA CHASSAGNE
Sarah	PETITJEAN	LE LOUVEROT
Amaud	RICHARD	LES DEUX FAYS
Jean Pierre	JEANSOU	LOMBARD
Gisèle	GHELMA	NEVY SUR SEILLE
Daniel	BONDIER	PLAINOISEAU
Roger	CHEVALIER	RELANS
Michel	BONIN	RUFFEY SUR SEILLE
Alain	PERNOT	VINCENT-FROIDEVILLE

Commission Personnel :

Jean-Louis MAITRE

12 membres

François	PERRODIN	BLETTERANS
Bernard	FRACHON	DOMBLANS
Valérie	MOLLIER	FONTAINEBRUX
Michel	CANNAZZARO	FOULENAY
Christian	NOIR	HAUTEROCHE
Michelle	CHATELAIN	LE VILLEY
Kader	SAUDI	MONTAIN
Bernard	LONJARRET	NANCE
Eddy	LACROIX	PLAINOISEAU
Michel	GENOT	RELANS
Lilian	BERTHAUD	SELLIERES
Alain	QUICLET	VOITEUR

Vote composition des commissions : unanimité.

Le Président donne les dates des commissions à venir. Il précise qu'à partir de maintenant toutes les réunions auront lieu à 18H30, y compris les **Conseils communautaires**. Seules les réunions de Bureau et de VP sont maintenues à 18H15.

6. Modification des délégués au SICTOM

Délibération n° 2017-28

Suite à la demande de la commune de Baume les Messieurs, il est proposé au conseil de nommer comme délégués au SICTOM :

- Titulaire : René PERRET
- Suppléant : Pascal CARDINAL

Vote : unanimité.

7. Composition de la commission d'appel d'offres

Délibération n° 2017-29

La Commission d'Appel d'Offres est une commission obligatoire, qui a pour vocation d'attribuer les marchés dans le cadre d'un appel d'offres ouvert (+ de 5 millions d'euros de travaux ou 400 000 € de fournitures).

Elle est composée :

- du Président, membre de droit,
- de 3 délégués titulaires,
- de 3 délégués suppléants.

L'élection se fait parmi les délégués titulaires.

Sont élus à **62 voix POUR** et **1 abstention** (B. FRACHON) :

Titulaire : C. VUILLAUME, B. FRACHON, J.L. URIET

Suppléants : JP. GAUTHIER, G. TSCHANZ, A. QUICLET.

8. Composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Délibération n° 2017-30

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées évalue à chaque nouveau transfert de compétence la répartition des charges entre les communes et la communauté de communes. La commission aura notamment la tâche de travailler sur l'harmonisation des compétences.

Cette commission est composée de 56 membres, **un par commune**. Les membres sont des élus du conseil municipal et sont nommés sur proposition des communes (**courrier ou courriel**).

Les membres nommés au sein de la CLECT sont

Christian	BRUCHON	ARLAY	Samuel	RIETMANN	LAVIGNY
Pascal	CARDINAL	BAUME LES MESSIEURS	Patrick	MINEC	LE LOUVEROT
Claude	PIEREL	BLETTERANS	Jean-Claude	PROST	LE VERNOS
Jean-Pierre	DUPAS	BLOIS SUR SEILLE	Henry	PONTIROLI	LE VILLEY
Emmanuel	MURADORE	BOIS DE GAND	Jacques	THIEBAUT	LES DEUX FAYS
Véronique	VERBEECK	BONNEFONTAINE	Didier	JOUVENCEAU	LES REPOTS
Roger	BALLET	BRERY	Sylvie	FAUDOT	LOMBARD
Hervé	GIMARET	CHAMPROUGIER	Jean Paul	GERDY	MANTRY
Sylvie	BONNIN	CHAPELLE VOLAND	François	FERNEX DE MONGEX	MENETRU LE VIGNOBLE
Christian	VUILLAUME	CHÂTEAU CHALON	Michel	BRUTILLOT	MONTAIN
Gilles	TSCHANZ	CHAUMERGY	Éric	MONNIER	NANCE
Serge	GREVY	CHEMENOT	Gisèle	GHELMA	NEVY SUR SEILLE
Pierre	CHANOIS	CHENE SEC	Denis	LABRE	PASSENANS
Jean Louis	MAITRE	COMMENAILLES	Daniel	BONDIER	PLAINOISEAU
Jean Noel	REBOUILLAT	COSGES	Yves	MOINE	QUINTIGNY
Renaud	ROZAIN	DESNES	Daniel	JACQUOT	RECANOZ
Bernard	FRACHON	DOMBLANS	Robert	BAILLY	RELANS
Michel	CHALUMEAU	FONTAINEBRUX	Evelyne	PETIT	RUFFEY SUR SEILLE
Michel	CANNAZZARO	FOULENAY	Jean Claude	BOISSARD	RYE
Patrice	BONNOT	FRANCHEVILLE	Claude	BASSET	SAINT-LAMAIN
Dominique	PRUDENT	FRONTENAY	Bernard	JOLY	SELLIERES

Daniel	SEGUT	HAUTEROCHE	Jean	BACHELEY	SERGENAUX
Luc	LÉ	LA CHARME	Mathilde	CYROT-LALUBIN	SERGENON
Bernard	MARECHALAT	LA CHASSAGNE	Marie Paule	PONTHIEUX	TOULOUSE LE CHÂTEAU
Daniel	BERNARD	LA CHAUX EN BRESSE	Jean Louis	BRULEBOIS	VERS SOUS SELLIERES
Yolande	OUDOT	LADOYE SUR SEILLE	Jean Paul	GAUTHIER	VILLEVIEUX
Sandrine	ROY	LA MARRE	André	CHAILLET	VINCENT-FROIDEVILLE
Jean-Claude	FAUVEY	LARNAUD	Nicole	BOUILLET	VOITEUR

Vote : unanimité.

Débat : Le Président explique que les attributions de compensation seront notifiées de manière provisoire sur la base des attributions de compensation 2016. Elles seront ensuite réajustées suite aux travaux de la CLECT.

9. Composition de la commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées

Délibération n° 2017-31

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rend obligatoire la création d'une CIAPH dans les intercommunalités de 5000 habitants et plus.

Les missions de la commission intercommunale sont les mêmes que celles d'une commission communale pour l'accessibilité, à savoir :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- établir un rapport annuel présenté en conseil municipal,
- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant,
- organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées,
- tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public, situés sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

Toutefois, les missions d'une commission intercommunale pour l'accessibilité sont limitées aux seules compétences institutionnelles de l'EPCI.

La commission pour l'accessibilité des personnes handicapées doit être composée d'au moins trois collèges :

- des représentants de l'intercommunalité : élus et/ou personnels (5),
- des représentants des différentes associations de personnes handicapées (4 handicaps reconnus au plan national : auditif, visuel, mental et moteur),
- des représentants d'usagers. Par exemple: parents d'élèves, personnes âgées, consommateurs, cyclistes-voyageurs, enseignants, commerçants, artisans, professions libérales, personnels de maisons de retraite, habitants, volontaires ...

Il revient au Président d'arrêter la liste des membres.

La commission se réunit une fois par an.

Il est fait appel à candidature pour le collège d'élus.

Sont désignés au sein de la commission :

- Michèle CHATELAIN
- Eddy LACROIX
- Christian NOIR
- François FERNEX
- Nicole BURON

Vote : unanimité.

10. Demandes de subventions DETR 2017

Afin de compléter les dossiers de demandes de subventions déposées fin décembre au titre de la DETR, il est proposé au conseil de prendre la délibération sollicitant la subvention de l'Etat pour les projets suivants.

Délibération n° 2017-32

Boucherie de Ruffey sur Seille

Les murs de la boucherie de Ruffey sur Seille sont propriété de la CCBHS. Le fonds a été racheté. L'installation du nouveau boucher nécessite un certain nombre de travaux de remise aux normes. Le locataire paiera l'équivalent de la moitié de ces travaux, liés à son activité professionnelle. La CCBHS a fait le choix de réaliser les travaux liés principalement à l'accessibilité, et de prendre en charge la maîtrise d'œuvre. Ces frais seront intégrés dans le loyer du boucher.

A ce titre, la collectivité peut prétendre bénéficier d'une subvention DETR correspondant à 40% des travaux + maîtrise d'œuvre.

Aussi, vu le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles / € HT		Recettes prévisionnelles / € HT	
Travaux	41 659	DETR	21 294
Maîtrise d'œuvre	11 576	Autofinancement	31 941
Total	53 235	Total	53 235

Il est demandé au Conseil communautaire :

- De valider le plan de financement ci-dessus,
- D'autoriser le Président à solliciter une subvention DETR au titre de l'accessibilité, pour 40 % des travaux et maîtrise d'œuvre,
- De s'engager à prendre en autofinancement la part des travaux qui ne serait pas prise en compte par une subvention DETR.

Débat :

Le Président précise que la CC prend en charge la totalité de la maîtrise d'œuvre, y compris pour les travaux qui relèvent de l'exploitant.

Vote : unanimité.

Délibération n° 2017-33

Pont de Toulouse le Château

Le pont qui relie Toulouse le Château et Sellières et traverse Brenne est en très mauvais état. La stabilité de la structure est menacée.

Cette route est par ailleurs une voie de desserte du site classé des Forges de Baudin, dont la fréquentation sera très probablement augmentée au vu du projet de création d'un musée des arts urbains.

Ainsi, la solution technique de travaux choisie (qui est aussi la moins onéreuse), permettra un élargissement ultérieur du tablier si besoin est.

Aussi, vu le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles / € HT		recettes prévisionnelles / € HT	
Travaux	313 774	DETR (40%)	133 180
Sondages géotechniques	5 500		
Maîtrise d'œuvre	13 675	Autofinancement	199 769
Total	332 949	Total	332 949

Il est demandé au Conseil communautaire :

- De valider le plan de financement ci-dessus,
- D'autoriser le Président à solliciter une subvention DETR, pour 40 % des travaux, maîtrise d'œuvre, et sondages géotechniques,
- De s'engager à prendre en autofinancement la part des travaux qui ne serait pas prise en compte par une subvention DETR.

Débat :

Dans la perspective du développement du site des Forges, la solution technique retenue pour la réhabilitation du Pont permet de prévoir l'élargissement du tablier ultérieur si le besoin s'en fait sentir.

Vote : unanimité.

11. Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Bletterans- complément à la demande de déclaration d'utilité publique

Délibération n° 2017-34

Dans le cadre de la procédure d'acquisition du foncier, la CC Bresse-Revermont avait travaillé sur le lancement d'une enquête préalable à l'ouverture d'une déclaration d'utilité publique (DUP). Il convient de préciser et d'amender la délibération initiale de Bresse Revermont.

Pour faire suite à la décision du 20 octobre 2016 de solliciter de Monsieur le Préfet du Jura l'ouverture d'une enquête préalable à la DUP relative au réaménagement et à l'agrandissement

de la Maison Médicale Pluridisciplinaire de Bletterans, il est demandé au Conseil Communautaire :

- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'ouverture conjointe d'une enquête parcellaire conformément aux dispositions de *l'article R131-3* du code de l'expropriation ».

Vote : unanimité.

12. Renouvellement de la convention avec le CPIE

Délibération n° 2017-35

L'accueil de loisirs de Commenailles est géré par le CPIE depuis 2010.

Le CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) est une association basée à Sellières. L'association dispose d'un service d'action pédagogique qui porte notamment un programme d'éducation à l'environnement dans les écoles, dans le cadre d'une convention avec la Communauté de communes. Par ailleurs, le CPIE assure des formations d'animateurs en environnement.

Historiquement, le CPIE a créé et gère à son initiative et sur ses fonds propres l'accueil de loisirs de Sergenaux situé à la Maison des Etangs.

En 2010, la commune de Commenailles a confié au CPIE la gestion et l'animation d'un accueil de loisirs au hameau du Vernois.

En 2011, suite à la reprise de la compétence extrascolaire par la nouvelle CC Bresse Revermont, le CPIE a été confirmé dans la gestion de l'accueil de loisirs de Commenailles. Cet accueil de loisirs travaille en coordination avec les autres accueils du territoire (communication, logiciel utilisé, tarifs, sorties communes) et développe une thématique « nature ».

Il est proposé au Conseil de renouveler la convention qui nous lie à l'association pour un montant de 8 000 € annuel. (*Voir document joint*).

Vote : unanimité.

Débat :

D. SEGUT souligne que le coût a été déduit de la compensation de la commune de Commenailles en 2011.

Le Président explique que la commune a lancé des travaux dans les locaux pour permettre aux enfants d'avoir des locaux plus adaptés.

13. Assujettissement à la TVA au sein du budget général

Délibération n° 2017-36

Il est proposé au Conseil d'assujettir l'opération « Parc animalier-Jura faune » à la TVA au sein du budget général.

Vote : unanimité.

14. Avenant à la convention Agate paysages

Délibération n° 2017-37

D. CHALANDARD explique que la convention d'objectifs de gestion des emplois verts lie la Communauté de Communes, Terre d'emplois – Agate Paysages (association conventionnée atelier et chantier d'insertion) et le Conseil Départemental du Jura (financeur principal de l'association) pour la mise à disposition annuelle d'une équipe verte composée d'un encadrant technique diplômé (en CDI) et d'une dizaine de personnes en insertion professionnelle (en CDDI de 20 ou 26h/semaine) sur le territoire intercommunal.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, cette équipe a pour consigne d'effectuer divers travaux et chantiers commandités par la collectivité ou ses communes adhérentes (sous conditions), tels que :

- ✓ L'aménagement des sites remarquables (belvédères, entretien des espaces naturels, sentiers de randonnée...);
- ✓ La participation à l'éradication des plantes invasives, dont la renouée du Japon ;
- ✓ L'entretien des abords des bâtiments intercommunaux (antenne de Voiteur de la CCBHS, médiathèques, Maison du Froid Pignon à Château-Chalon, Jurafaune...).

Depuis 2000, ce sont entre 8 000 et 10 000 heures de chantiers qui sont ainsi effectuées annuellement par l'équipe verte intercommunale.

L'équipe loue des locaux au site Odo à Domblans, où sont entreposés les véhicules et matériels nécessaires à la réalisation des différents chantiers.

Le matériel est propriété de l'association Agate Paysages, hormis le broyeur.

Il est proposé au conseil de reconduire la convention pour l'année 2017 pour un montant total annuel de 76 500 €.

Vote : unanimité.

15. Délégation au Bureau pour les avis sur les plans locaux d'urbanisme

Délibération n° 2017-38

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;

Vu les délibérations en date du 9 janvier 2017, portant fixation du nombre de vice-présidents et des autres membres du bureau communautaire ;

En tant que personne publique associée, la communauté de communes est sollicitée pour donner son avis sur les plans locaux d'urbanisme des communes de son territoire.

Il est proposé au Conseil de donner délégation au Bureau pour étudier et émettre un avis sur les plans locaux d'urbanisme du territoire.

Vote : unanimité.

Le Président souligne que la CC a pu apporter son soutien aux communes sur leur document d'urbanisme sur les compétences qui sont les siennes, notamment l'économie.

16. Plan local d'urbanisme intercommunal

La date butoir pour que les communes délibèrent sur le transfert de la compétence PLU au niveau intercommunal étant le 27 mars 2017.

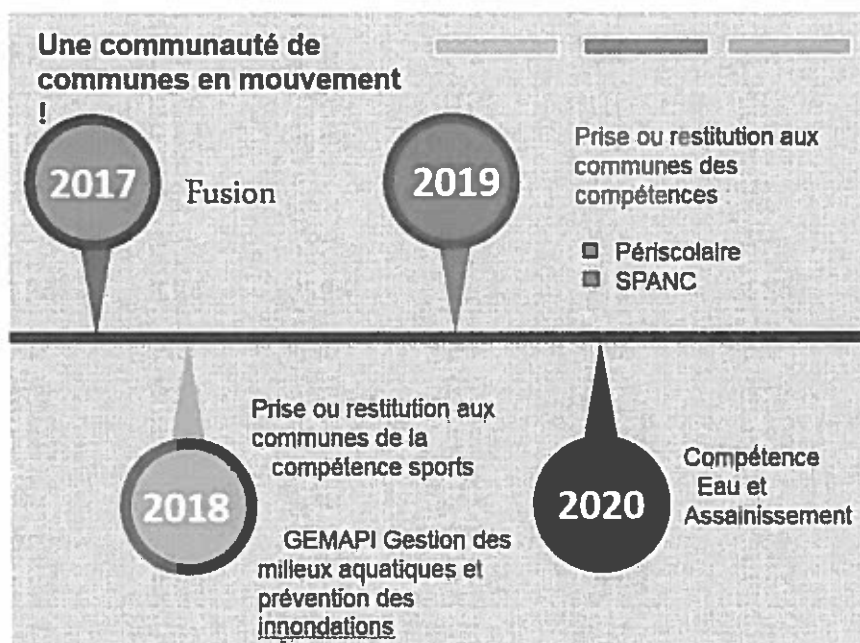
Le Président affirme qu'il pense que le PLUI est un outil important pour décliner le projet communautaire sur l'ensemble du territoire. Cependant, la fusion et les prises de compétences à venir introduites par la loi NOTRe nous imposent de profondes réorganisations. Le Président exprime qu'aujourd'hui, nous ne sommes pas en capacité de porter un projet tel que le PLUI.

Il expose que le PLUI doit venir après un projet de territoire. Ce travail doit être réalisé sur l'ensemble de la nouvelle CC.

Il est ajouté que le projet de territoire est important pour se fixer les objectifs que nous portons. Le Président complète en disant que nous allons prochainement prendre l'attache du cabinet d'étude pour définir un projet fondateur de la nouvelle CC Bresse Haute Seille.

Il est rappelé que la CCCHS avait délibéré pour s'opposer à ce transfert de compétence. La commune de Domblans maintient sa compétence. Il est expliqué que la compétence Urbanisme est importante dans les communes.

Il est rappelé les échéances à venir pour la Communauté de communes d'ici la fin du mandat et souligne la charge de travail que cela représente.



17. Informations : Compte rendu des délégations au Bureau

Dans le cadre de ses délégations, le Bureau a attribué les subventions suivantes :

- Association Jura Jazz Haute Seille - Festival de Jazz à Frontenay : 6 000 €,
- Tremplin Zik Assoc' - Tremplin Zik : 2 000 €,
- Foyer rural de Domblans – concert Argentin : 350 €.

18. Questions diverses

SICTOM : Gilles TSCHANZ – VP au SICTOM explique que suite à la loi NOTRe et à la fusion d'ECLA et du Val de Somme, ECLA doit sortir au 1^{er} janvier du SICTOM de Lons. Cette évolution prive le SICTOM de son Président. ECLA représente la moitié du budget du syndicat.

Démarchage au domicile des personnes âgées au nom de la CCBHS : E PETIT, Maire de Ruffey indique que des habitants l'ont prévenue que des personnes se rendaient chez les personnes âgées, soi-disant à la demande de la Communauté de communes. Le Président informe les Maires que la CC n'a pas mandaté de personnel pour visiter des logements. De tels agissements doivent être signalés à la gendarmerie.

Les points à l'ordre du jour sont épuisés, la séance est levée à 21h30.

Jean-Louis MAITRE
Président